



# STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1ère circonscription



LETTRE N°10 - 24 JANVIER 2018

## Le mot du Député

**J'ai voulu réserver mes premiers vœux aux maires de la circonscription**, au cours d'une courte cérémonie que je voulais discrète, sobre, empreinte d'émotion et de l'esprit de responsabilité qui est le mien dans l'accomplissement de la Fonction qui m'est donné d'assurer.

J'ai toujours dit que je serai un Député fier de mon territoire, très attaché à le défendre : comme depuis le début du mandat, je ferai partie des Députés actifs pour soutenir cette France qui bouge, qui agit.

**Je veux aussi rester libre dans mes pensées et mes prises de position.** C'est à ce prix que nous resterons garants d'une certaine image de la représentation nationale à laquelle je tiens fermement et qui a pu être galvaudée dans cette nouvelle Législature.

**Au plan national, j'assume un regard vigilant, exigeant et critique sur les propositions du Gouvernement.**

À cet égard, j'apporterai une attention toute particulière à **la révision constitutionnelle** qui viserait à diviser par deux le nombre de députés attachés à leur territoire, en passant de 577 à 300 circonscriptions. Je plaide pour des circonscriptions à « taille humaine » car le député doit être un élu de contact, un élu de bassin de vie et non l'agent d'un parti politique.

**L'organisation de notre société, les grands principes qui doivent régir nos pensées, tels que l'égalité des chances, l'ascenseur social, l'équité territoriale, trouvent leurs fondements dans le lien fort entre les élus et les territoires.**

Les députés devront rester des courroies de transmission du terrain.

Je crois que nous devons nous concentrer sur l'essentiel, à savoir nourrir le débat public. Défendre des idées, débattre, échanger, argumenter. **Je veux revenir à la polis chère à Aristote, cette communauté réunie par un choix de vie commune.**

C'est pour cette raison que je me suis engagé dans un groupe de réflexion, « Osez la France », qui réunit des personnalités très différentes pour réfléchir à ce que nous voulons pour la France de demain.

**C'est cela aussi la fonction première du représentant du peuple que nous sommes, Députés de la Nation.**

## Les permanences dans la circonscription

Désormais, je consacrerai chaque jeudi après-midi à recevoir les habitants de la circonscription à l'occasion de ma permanence ouverte à tous. Le 1er lundi du mois, je la délocalise dans le territoire.. **Permanence le jeudi 22 février à Châtel-sur-Moselle de 15h30 à 18h, jeudi 22 mars à Xertigny de 15h30 à 18h, jeudi 19 avril à Rambervillers de 15h30 à 18h.** Rendez-vous par mail à [contact@stephaneviry.fr](mailto:contact@stephaneviry.fr)

## CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

## CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60

[contact@stephaneviry.fr](mailto:contact@stephaneviry.fr)

[www.stephaneviry.fr](http://www.stephaneviry.fr)

# DANS LA CIRCONSCRIPTION

- C'est avec plaisir que j'ai participé à **plus de 30 cérémonies de vœux des maires de la circonscription**, ce qui m'a permis de connaître plus en détail les réalisations et les projets des communes de notre territoire



- Ces dernières semaines, j'ai visité **plusieurs entreprises vosgiennes**, afin de connaître plus en profondeur leurs stratégies de développement, les contraintes auxquelles elles sont soumises et sur lesquelles le Député peut avoir prise. Ainsi, j'ai rencontré les dirigeants de Honeywell Garrett à Capavenir Vosges, ceux de Norske Skog à Golbey et ceux d'Innothera à Nomexy.

- J'ai organisé vendredi 19 janvier un déjeuner thématique avec des **artisans des métiers de service et de bouche**. Nous avons pu notamment échanger sur les questions de réglementations, d'apprentissage et des difficultés rencontrées par ces artisans pour embaucher.

- En tant que Député, j'ai été invité à participer au **comité de pilotage organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur l'offre de soin globale et cohérente voulue dans le département des Vosges**. Nous avons également échangé sur les rôles respectifs que devaient assumer les hôpitaux d'Epinal et de Remiremont. En parallèle, je travaille sur le problème important de la démographie médicale dans notre Département.

- J'ai été choisi par **LCP - La Chaîne Parlementaire** pour être le premier invité de l'année 2018 de l'émission «**J'aimerais Vous Y Voir**». Objectif : provoquer une **immersion du Député** dans une entreprise et suivre les directives d'un agent de maîtrise chargé de lui expliquer son métier et lui confier des tâches simples, en toute sécurité. Je ne veux pas dévoiler le sujet, mis à part que j'ai passé la journée dans une scierie de la circonscription. Je donnerai alors mon retour sur les enseignements de cette journée utile et très intéressante à l'occasion de la diffusion de cette émission.



- J'ai partagé **un temps d'échange avec les enfants de deux classes de l'école Saint-Goëry à Epinal** : ayant effectué ma scolarité élémentaire dans cette école, ce fut pour moi un retour aux sources. Les échanges étaient directs et très enrichissants !

- J'ai effectué une visite à l'agence **Voivre de Pôle Emploi à Epinal** où m'ont été présentés les moyens dont dispose cette institution, souvent décriée, mais qui possède des outils efficaces et un personnel compétent au service des demandeurs d'emploi.

- **Les abeilles**. Ce sujet n'a rien d'anodin, car sans abeilles, plus de fruits, plus de fleurs et plus de vie. Je participe à des échanges réguliers avec les associations d'apiculteurs locales et nationales au sujet de la pollinisation et de la protection de la biodiversité.

L'équipe parlementaire qui m'accompagne est formée de deux permanents : Julien Rouet à l'Assemblée Nationale et Thérèse Hurter comme assistante à mon cabinet parlementaire. Ils sont aidés de Camille Robert, étudiante en cinquième année à Sciences Po, Daniel Valentin, jeune retraité actif, et Jérôme Marchal, mon directeur de campagne à qui j'ai demandé de m'accompagner quelques mois sur la communication.

Contact : 03 29 29 29 60 – contact@stephaneviry.fr

## À PARIS

- Ce lundi, j'ai participé à la **commémoration du 55ème anniversaire du Traité Franco-Allemand**, par lequel se sont retrouvées deux conceptions différentes de la construction européenne. A cette occasion, une résolution conjointe a été votée dans l'hémicycle, en présence du Président du Bundestag, Wolfgang Schäuble, entre nos deux Assemblées.
- Travail sur le **Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises** (PACTE) lancé par le Gouvernement à travers le groupe de réflexion « **Génération entreprise** » qui se nourrit de rencontres et d'échanges dont celui privilégié avec le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire que j'ai interrogé récemment.
- La Nouvelle gauche a organisé un **colloque sur la thématique de la « nouvelle entreprise »** auquel je me suis associé pour apporter un regard autant contradictoire que courtois. Je suis également intervenu à la tribune de l'Assemblée Nationale pour défendre ma conception sur ce sujet.
- À la suite de mon avis budgétaire sur le Projet de Loi de Finances, relatif au volet « travail, emploi, formation professionnelle », j'ai rencontré Frédéric Bierry, vice-Président de l'Association des Départements de France. **Les ateliers auxquels j'ai participé ont pour objectif la rédaction d'une proposition de loi sur l'insertion.**
- J'ai été appelé à prendre part aux groupes de travail mis en place, sous l'égide de Jean Louis Borloo, dans le cadre du **plan de mobilisation en faveur de la Jeunesse et de la politique de la Ville autour des questions de l'emploi, de l'éducation et de l'insertion professionnelle**. Je participe à des réunions au Ministère de la Cohésion des Territoires, avec la perspective de conclure ces réflexions pour le printemps 2018.
- J'ai participé à l'**audition des ambassadeurs de Cuba, de Tunisie et du Sénégal**. Des échanges fructueux et directs, pour mieux comprendre l'état des relations entre nos pays respectifs.
- **J'ai co-signé 4 propositions de Loi**, relatives au renforcement de l'économie touristique du pays, à la sécurisation de la rupture du contrat de travail, à l'instauration d'un principe de stabilité fiscale dans la Constitution et une autre visant à faire des soins palliatifs la grande cause nationale pour 2018.